

Client:	Ville de Terrebonne
Mandat:	Animation et modération de l'assemblée publique de consultation du 13 juin 2022 relative au projet de développement du site de l'Hippodrome de Lachenaie
Sujet:	Rencontre citoyenne
Date:	13 juin 2022

Présentation du projet de développement du site de l'Hippodrome de Lachenaie.

La rencontre tenue à la salle La Québécoise a mobilisé près de 100 citoyens et citoyennes de Terrebonne intéressés par le projet de développement.

Les intervenants de la soirée étaient les suivants:

- M. Robert Chicoine, directeur de l'urbanisme durable
- Mme Éliane Lessard, chef de division, planification urbaine et réglementation
- M. Raphaël Beauséjour, chef de division - infrastructures
- M. Robert Morin, conseiller municipal, District 10
- M. Claude Delage, développeur

L'animation de la soirée a été assurée par Pierre Guillot-Hurtubise, vice-président principal, NATIONAL.

L'animateur a indiqué à l'assemblée que l'enregistrement de la rencontre, de même que les présentations et le compte-rendu sommaire seraient rendus disponibles sur le site de la municipalité.

La rencontre a démarré à 19h par une explication du déroulement, suivie des mots de bienvenue de M. Robert Morin, conseiller municipal du district 10, et Robert Chicoine, directeur de l'urbanisme durable à la Ville de Terrebonne.

Une présentation sur le processus est faite par les intervenants de la Ville, elle sera suivie par une période de questions.

Une seconde présentation est ensuite menée par le développeur du projet résidentiel du secteur de l'hippodrome de Lachenaie. M. Robert Chicoine présente ensuite les prochaines étapes du processus. Elle est suivie d'une seconde période de questions.

[Lien vers présentation](#)

Période de questions et de commentaires sur le processus

Plusieurs personnes se sont exprimées à l'occasion de cette période de questions. Les questions portaient principalement sur les sujets suivants :

- L'impact sur la **circulation**
- Les infrastructures des **égouts**
- Les questions de **zonage**

L'impact sur la circulation

- Plusieurs citoyens ont souhaité connaître l'impact sur la circulation du secteur et les mesures mises en place pour planifier cet afflux de voitures additionnelles. Certains émettent des inquiétudes liées au trafic sur les artères principales. Les représentants de la Ville indiquent qu'elle travaillera en collaboration avec le développeur sur les études de circulation.
- Certains citoyens avaient également des questions sur la gestion de la circulation durant le chantier. Les représentants de la Ville affirment que durant ces travaux une entente entre la Ville et le développeur est faite sur la gestion du chantier et les accès temporaires. Une gestion du chantier est convenue avant de débiter les travaux.
- On demande combien de voitures sont calculées par unité d'habitation. Les représentants de la Ville mentionnent que 1,8 véhicules sont calculés par unité. Cette donnée pourra faire l'objet de validation ultérieure, au besoin.

L'impact sur les infrastructures d'égouts et la planification

- Plusieurs citoyens ont émis des inquiétudes quant à la gestion d'infrastructures des égouts. Il est demandé quelles planifications sont menées en amont du projet pour éviter les refoulements. Les représentants de la Ville indiquent que des planifications des infrastructures des égouts sont menées. Concernant les refoulements ayant eu lieu par le passé, les représentants de la Ville indiquent que des pluies importantes ont eu lieu dans le secteur causant des refoulements d'égouts.
- Il est demandé si les études d'infrastructures qui sont menées seront rendues publiques. Les représentants de la Ville mentionnent que ces études sont normalement accessibles par demande d'accès à l'information.
- Concernant des visites ayant eu lieu pour l'infrastructure des égouts, la Ville indique que leur état dans certains secteurs de la ville a atteint un certain niveau de vétusté. Une analyse est donc menée dans le cadre de l'entretien et de l'intervention de ces infrastructures dans des secteurs vieillissants. Certains travaux de colmatage sont également faits.

Le zonage

- Il est demandé si depuis le début du projet de l'Hippodrome en 2020, des changements de zonage ont été apportés. Les représentants de la Ville affirment que non, il n'y a pas eu de changement de zonage.

- Concernant l'étude présentée datant de 2014, il est demandé si cette étude a été revue depuis. Les représentants de la Ville mentionnent que oui, cette étude est continuellement mise à jour.

Présentation du projet par M. Claude Delage, développeur du projet.

[Lien vers présentation](#)

Présentation de la Ville des prochaines étapes.

Période de questions et de commentaires sur le projet

Plusieurs personnes se sont exprimées à l'occasion de cette période de questions. Les questions portaient principalement sur les sujets suivants :

- Les détails sur la gestion de la **circulation**
- Le développe durable, les **espaces verts** et les piétons
- Les **bassins de rétention**
- L'avancement du projet et son **processus**

Les détails sur la gestion de la circulation

- Des citoyens ont souhaité avoir des explications sur la gestion de la circulation liée aux flux additionnels des véhicules. Les représentants de la Ville mentionnent que des études seront lancées pour analyser les mesures à mettre en place pour bien répondre aux besoins de la population.

Le développement durable, les espaces verts et les piétons

- Plusieurs émettent des inquiétudes liées à la sécurité des enfants et demandent des passages piétonniers et pistes cyclables. La question des espaces vert est également soulevée. Les représentants de la Ville indiquent que la bande de verdure et les haies de cèdres sont protégées. L'ensemble des commentaires seront par la suite pris en considération.

Les bassins de rétention

- Certains citoyens souhaitent avoir plus d'informations sur les bassins de rétention et la gestion de l'érosion de ce secteur. Les représentants de la Ville expliquent que lorsqu'on vient développer des secteurs, les surfaces imperméables viennent diminuer la capacité d'infiltration de l'eau qui allait auparavant vers les cours d'eau. Les bassins de rétention permettent de retenir temporairement ces quantités d'eaux. Ils sont habituellement aménagés de façon naturelle.

L'avancement du projet et le processus

- Certains citoyens souhaitent comprendre si l'objectif de la rencontre d'aujourd'hui est la présentation d'un projet final. Les représentants de la Ville et le développeur mentionnent

qu'il ne s'agit pas du projet dans sa forme finale qui est présenté aujourd'hui. La rencontre citoyenne permet d'entendre la population et d'intégrer ses préoccupations.

- Les citoyens émettent le souhait de connaître l'échéance des travaux. M. Delage indique que les travaux avanceront le plus vite possible. La livraison est visée entre trois et cinq ans. La Ville indique également qu'il est difficile d'indiquer une échéance considérant que plusieurs éléments doivent être considérés : l'acceptabilité sociale, le changement de zonage, l'étape des études de plan et devis, les soumissions pour les infrastructures et l'émission des permis.
- Il est également mentionné que les changements de règlements sont la prérogative des élus. Les représentants administratifs présents aujourd'hui ne peuvent donc en aucun cas présumer des décisions du Conseil municipal.

L'assemblée a été levée à 22 h 00.